

Arboriculteurs : aides 2016 à la production de poires et de prunes



Bien qu'ils aient été récemment fixés (arrêté du 10 mai dernier), les montants de l'aide à la production de poires et de prunes destinées à la transformation au titre de la campagne 2016 viennent d'être augmentés. Ainsi, elles passent respectivement de 700 € à 1 160 €/ha et de 970 € à 1 085 €/ha.

Les aides à la production de cerises, de pêches et de tomates destinées à la transformation demeurent, quant à elles, fixées pour la première à 515 €, pour la deuxième à 270 € et pour la troisième à 1 070 €/ha.

Rappel : ces aides font partie des 15 aides dites « couplées » végétales, c'est-à-dire pouvant être attribuées spécifiquement à une exploitation agricole pour certaines productions.

[Arrêté du 22 juin 2017, JO du 23](#)